

L'Agglomération du Choletais

Comment ça marche ?



MARS 2017 | N° 3

Développement économique – Le Choletais, terre de réussite

Gilles Bourdoux, président de l'Agglomération du Choletais, aime rappeler que sur le territoire ce sont avant tout les entreprises, leurs dirigeants et salariés qui créent la richesse. Le rôle de la Collectivité est de leur faciliter la tâche. Elle est à leurs côtés pour les accompagner dans leurs projets d'implantation et de développement.

Les élus et les services de l'Agglomération du Choletais sont à l'écoute. Ils tentent d'anticiper les besoins et de répondre avec réactivité à chaque demande d'implantation. Sur ce point, le Choletais se démarque malgré la concurrence acharnée que se livrent les territoires. Ses objectifs : la préservation des emplois et la création de nouveaux postes.

Donner aux entreprises les moyens de s'installer

"Si on ne donne pas les moyens aux entreprises, elles iront s'installer ailleurs", insiste Michel Champion, vice-président en charge du Développement économique. "Nous devons pour cela prévoir les infrastructures dont elles auront besoin et disposer de suffisamment de terrains pour garantir une implantation rapide. Notre réactivité est saluée par les entrepreneurs. C'est cette réactivité qui crée notre attractivité."

En effet, les services de l'Agglomération savent s'adapter rapidement à la demande. La Direction du Développement économique en l'occurrence, qui dispose de collaborateurs pour accompagner les porteurs de projets dans leur recherche de foncier et de financement. Le Service Emploi de l'Agglomération du Choletais ensuite, qui offre pendant les phases de recrutement un dispositif à la carte parfaitement adapté aux besoins des entreprises.



L'Agglomération du Choletais au service des entreprises

- création et gestion des zones d'activités
- accompagnement dans les projets de développement (foncier, immobilier, recrutement)
- appui technique à l'implantation
- accueil, conseil et financement (prêts d'honneur, primes régionales)
- mise en relation avec les partenaires économiques

Infos :

Direction du Développement économique
Tél. : 02 44 09 26 30 - eco@agglo-choletais.fr
economie.cholet.fr



Premières Assises Économiques du Choletais

Lire page 4 du cahier central



Jeudi 23 mars Cholet
(sur invitation)

Renseignements et inscriptions :
Direction du Développement
économique
Tél. : 02 44 09 26 30


Le Choletais
L'audace pour réussir

Le Choletais

Deuxième bassin industriel des Pays de la Loire

Développement économique - Les avantages concurrentiels

Premier bassin industriel du département, deuxième à l'échelle des Pays de la Loire, le Choletais a toujours su tirer son épingle du jeu économique. Il a pour cela de solides atouts en main.



Gilles Bourdoleix
Président de l'Agglomération du Choletais
Maire de Cholet
Député

Le président prend la parole

La nouvelle géographie de l'Agglomération offre-t-elle une plus-value à la vitalité économique du Choletais ?

Pratiquement toutes les communes de l'Agglomération du Choletais disposent de leur propre zone économique ; certaines d'entre elles en ont plusieurs. Avec l'élargissement, ce sont près de 20 zones d'activités qui sont venues s'ajouter aux 34 gérées jusqu'ici par l'ancienne Communauté d'Agglomération du Choletais. C'est une spécificité de notre territoire ; le dynamisme économique ici est partagé. Alors oui, Cholet reste la locomotive en concentrant la majorité des emplois et des grandes entreprises. Je pense à Bodet Software, Charal, L'Abeille, Dorel, Jeanneau, Logidis, Antoine Distribution, Michelin, Nadia, Nicoll, Nicols Yacht, Thales... la liste n'est pas exhaustive. Mais il est vrai aussi que l'élargissement redistribue les cartes, grâce à de grandes entreprises installées dans les communes de ce qu'il faut maintenant appeler l'Est choletais. Pasquier aux Cerqueux bien sûr, Millet à Lys-Haut-Layon, Renoval à Yzernay, Grolleau à Montilliers, Pact-Europact, Batistyl ou encore LCD Les Charmilles à Maulévrier, sans oublier toutes les nouvelles PME et PMI qui viennent fortifier un peu plus notre économie locale.

L'économie choletaise est régulièrement citée en exemple, on parle même aujourd'hui de modèle industriel. Quelles sont ses spécificités ? C'est quoi le modèle industriel choletais ?

Aux côtés des poids lourds de l'industrie locale, fourmille un réseau dense de petites et moyennes entreprises. C'est un trait caractéristique de l'économie choletaise. C'est aussi ce qui fait sa force. Ce système offre une grande souplesse et beaucoup de réactivité. Il faut souligner aussi la capacité d'innovation caractéristique des entreprises du Choletais. Beaucoup sont dans l'innovation à l'image de Biowest, Visio Nerf ou Aequs Aerospace. Elles veulent toujours garder un temps d'avance. Certaines d'entre-elles ont opté pour une stratégie de niche et produisent de petites séries. Des produits souvent uniques, du sur-mesure, loin des chaînes de production répétitives que le grand public a encore à l'esprit quand on évoque l'industrie.

Le Choletais se caractérise aussi par une forte culture du travail, un esprit entrepreneurial omniprésent et le dynamisme de sa population. La vitalité économique du territoire est fondée sur l'initiative d'entrepreneurs et la capacité des hommes à se reconverter. Un modèle économique qui se renforce également grâce au travail collaboratif des entrepreneurs, des élus et des services publics.

Le saviez-vous ?
L'Agglomération du Choletais dispose de 1 400 hectares de foncier dédiés à l'économie, soit l'équivalent de 2 000 terrains de football pour cultiver un esprit d'équipe et une intelligence collective.

1 400 ha

Repères —	50 Zones d'activités réparties dans les 26 communes de l'Agglomération du Choletais.	10 Pépinières d'entreprises : 7 bureaux et 37 ateliers en location.	9 600 000 Un bassin de 9,6 millions d'habitants desservi en 4 h 30 par camion, soit le temps de conduite sans pause autorisé aux conducteurs de poids lourds.
51 000 Emplois comptabilisés sur le territoire. Un taux de chômage parmi les plus bas en France : 7 % au dernier trimestre 2016, contre 9,7 % en moyenne sur le territoire national.	3 L'Écuyère, Le Cormier, La Bergerie : 3 zones d'activités économiques stratégiques.	9 Ateliers relais.	250 000 Une zone de chalandise de 250 000 habitants.

ÉLECTRONIQUE INFORMATIQUE
13 établissements
1900 emplois

MODE TEXTILE
80 établissements
750 emplois

Des terrains immédiatement disponibles
L'Agglomération du Choletais veille à conserver en permanence 50 hectares pour pouvoir répondre avec réactivité aux demandes d'implantation. Elle dispose de plus de 50 zones économiques sur tout le territoire, dont trois zones à vocation stratégique autour de Cholet : La Bergerie, L'Écuyère et Le Cormier. Ces grands parcs d'activités sont à proximité directe des grands axes de circulation.

CONSTRUCTION
720 établissements
3000 emplois

Une industrie diversifiée

Tous les secteurs de l'industrie sont aujourd'hui représentés. Ce n'était pas le cas il y a 30 ans, ce qui montre l'évolution, l'ouverture et les capacités d'adaptation dont sait faire preuve ce territoire.

AGROALIMENTAIRE
90 établissements
2800 emplois

Un esprit entrepreneurial

Le Choletais se caractérise par une forte culture du travail, l'esprit entrepreneurial de ses dirigeants, le dynamisme de sa population et la capacité des hommes à se reconverter. Ce sont des atouts essentiels pour attirer des entreprises.

Une qualité de vie reconnue

Le territoire doit être attractif pour les entreprises mais également pour les salariés qui vivent et consomment sur place. Services, équipements, dynamisme sportif et culturel, la qualité de vie dans le Choletais est reconnue. Le territoire offre des opportunités à toutes les trajectoires de vie : du travail, des terrains constructibles et des logements très abordables, des services à la personne et aux familles, les moyens de se former.

Les filières d'excellence

PLASTURGIE CAOUTCHOUC
55 établissements
3600 emplois

MÉTAUX - MACHINES
90 établissements
2100 emplois

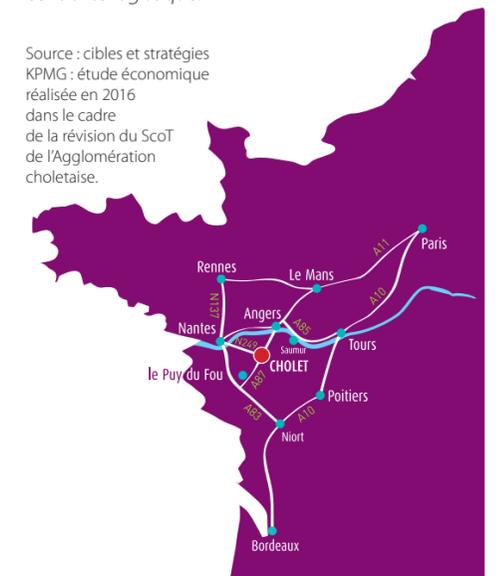
TRANSPORT LOGISTIQUE
140 établissements
2200 emplois

Une centralité logistique

Le Choletais bénéficie d'un positionnement géographique avantageux dans le Grand Ouest. Un positionnement qui a été mis en valeur au cours des 20 dernières années par la création de l'A87 et la réalisation de l'échangeur de Dénia au Cormier.

Les infrastructures restent un élément clé du développement économique. Elles sont ici une force pour le territoire. Elles ont grandement favorisé le développement économique, faisant de Cholet une centralité logistique.

Source : cibles et stratégies KPMG : étude économique réalisée en 2016 dans le cadre de la révision du Scot de l'Agglomération choletaise.





Premières Assises Économiques du Choletais

L'Agglomération du Choletais crée ses Assises Économiques. Elles se dérouleront le 23 mars à Cholet. L'objectif est de réunir et fédérer un maximum de chefs d'entreprises du bassin choletais et

d'imaginer avec eux la création de nouvelles valeurs ajoutées. Cette année, l'accent est mis sur les nouvelles formes de collaborations locales tournées vers l'international.



Horaires de diffusion - En supplément :
 Mardi à 20 h - Mercredi à 14 h 45, 17 h 25 et 21 h
 Jeudi à 10 h 30 et 20 h 10
 Vendredi à 8 h 30, 13 h 40, 18 h et 21 h 30
 Samedi à 9 h 20, 15 h 05 et 19 h 05
 Dimanche à 7 h 05 et 12 h
www.dailymotion.com/tlcdirect

Un nouveau concept de jumelage économique



"Dès cette première édition, nous avons tenu à jouer la carte internationale en misant sur les échanges franco-allemands, moteurs de créativité et de croissance", précise Michel Champion, vice-président en charge du Développement économique.

"C'est à Michel Meyer, journaliste longtemps correspondant outre-Rhin, que nous avons confié la tenue des débats entre les chefs d'entreprises, les intervenants et Jürgen Krogmann, le maire d'Oldenburg, la jumelle allemande de Cholet. Car à travers ce nouvel événement, il s'agit aussi pour l'Agglomération de lancer un nouveau concept de jumelage économique. Un concept amené à se renforcer dans les prochaines années en s'ouvrant aux autres villes jumelées avec les communes du Choletais."

Assises Économiques du Choletais

Jeudi 23 mars de 8 h 30 à 13 h

L'Autre Usine
 Boulevard de la Rontardière
 à Cholet
 (sur invitation)

Renseignements et inscriptions :

Direction du Développement économique
 Tél. : 02 44 09 26 30
economie.cholet.fr

Semaine de l'industrie

Les Assises Économiques verront le jour lors de la Semaine nationale de l'industrie programmée du lundi 20 au dimanche 26 mars. Une semaine organisée chaque année pour redorer l'image de ce secteur, en particulier auprès de la jeune génération. Les taux de chômage sont plutôt bas dans le Choletais et, revers de la médaille, les entreprises peinent à recruter. La Semaine de l'industrie veut donc séduire et susciter des vocations. Montrer que les débouchés sont réels et les évolutions dans l'entreprise tout autant. Plus de 30 entreprises ouvriront leurs portes aux collégiens et aux demandeurs d'emploi.

Infos :
www.entreprises.gouv.fr/semaine-industrie

Les premières Assises Économiques du Choletais seront animées par Michel Meyer. Écrivain et journaliste, homme de radio et de télévision, Michel Meyer a longtemps été correspondant en Allemagne, en Russie et en Europe de l'Est.

Pour témoigner à ses côtés, seront présents :

- Bruno LAFONT

Co-président du conseil de surveillance de Lafarge Holcim

- Hervé LE BRAS

Démographe, directeur d'études à l'Institut National d'Études Démographiques et directeur de recherche à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

- Ingo KOLBOOM

Politologue, historien et romaniste allemand

- Jürgen KROGMANN

Maire d'Oldenburg et sa délégation (Allemagne)

INFOS PRATIQUES

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION

TÉL. : 02 44 09 25 00 - BP 62111 - 49321 Cholet cedex

L'Hôtel d'Agglomération est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30

cholet.fr



À lire également en complément dans votre



Les Assises Économiques p. 10 et La Semaine de l'Industrie p. 5.